

Angers, le 2 décembre 2025

Emploi

## Le Département s'engage pour l'emploi des agents en situation de handicap



© Département 49

Ce mardi à Angers, Xavier Testard, Vice-Président du Département de Maine-et-Loire en charge des ressources et la qualité du service public, Françoise Descamps-Crosnier, Présidente du Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), et Séverine Baudouin, Directrice adjointe du FIPHFP, ont signé pour la période 2025-2027, une convention visant à renforcer les engagements pris pour l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, au sein des services départementaux.

### Une convention pour formaliser l'engagement du Département

Cette convention vient en particulier encadrer les 1 454 488 € du plan d'action finançant des aides fournies aux agents du Département en situation de handicap ainsi que les dispositifs en faveur du recrutement d'agents en situation de handicap.

Ce plan d'action comprend de nombreuses initiatives en faveur des agents en situation de handicap :

- Poste de référent handicap ;
- Formations destinées à compenser le handicap ;
- Adaptations des postes de travail ;
- Actions de sensibilisation des professionnels du Département...

## Objectif 6 % : le Département sur la bonne voie

Le Département met en œuvre plusieurs dispositifs pour l'emploi des personnes en situation de handicap. En avril 2024, la collectivité employait 5,94 % d'agents en situation de handicap. **Avec 40 agents en plus depuis, l'objectif de 6 % devrait être atteint cette année.**

En 2025 :

- 234 agents dont trois apprentis sont en situation de handicap ;
- 40 nouveaux agents en situation de handicap depuis 2024 ;
- 20 agents ont bénéficié d'un aménagement de poste avec un spécialiste (ergonomie, matériel adapté, conseils techniques).

Pour Xavier Testard, Vice-Président du Département en charge des ressources et de la qualité du service public, *« la signature de cette convention avec le FIPHFP va permettre de formaliser un peu plus notre engagement auprès des personnes en situation de handicap. Au-delà des obligations légales, que nous atteindrons très prochainement, je considère que nous avons également un devoir moral en tant que collectivité pour faire en sorte que chacun, quel que soit son profil, trouve sa place dans le monde du travail. »*

Pour Séverine Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP, *« si le FIPHFP impulse, oriente et donne les moyens depuis bientôt 20 ans, ce sont les élus, les agents et les cadres de la Fonction publique qui, chaque jour, jouent un rôle essentiel pour faire progresser l'emploi des personnes en situation de handicap. Les conventions que nous signons, sur tout le territoire, sont les témoignages du volontarisme toujours croissant des employeurs publics pour accompagner l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi de ces personnes. Merci de vous engager dans cette démarche d'inclusion. »*

## Le DuoDay, une initiative innovante pour casser les stéréotypes

**En 2025, 18 personnes en situation de handicap ont été accueillies au Département pour une journée d'immersion professionnelle qui s'est déroulée le 20 novembre dernier.** Ce dispositif nommé DuoDay prend de l'ampleur chaque année.

*« Avant d'accueillir Marion à la Direction de la communication et de l'attractivité pour une journée, je me suis demandée quels seraient ses besoins, les difficultés qu'elles pourraient rencontrer. A son arrivée, j'ai vite compris qu'elle était très autonome ! Accueillir une personne en situation de handicap dans l'équipe permet de s'interroger sur son regard sur le handicap au travail et de penser ses futurs recrutements de manière plus inclusive. J'encourage tous les professionnels à tenter l'expérience !*



D'ailleurs Marion reviendra prochainement pour tester le magazine et le site web du Département pour nous aider à inclure davantage les personnes malvoyantes dans notre communication. » Amandine Blanchard-Schneider, Directrice de la communication et de l'attractivité au Département de Maine-et-Loire

## À propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Territoriale, de la Fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

## À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

### Contacts presse :

#### Département de Maine-et-Loire

Fabrice Gasdon, [f.gasdon@maine-et-loire.fr](mailto:f.gasdon@maine-et-loire.fr), Tél. : 06 07 37 85 18

Tous les communiqués et dossiers à retrouver  
sur l'Espace Presse du Département



#### FIPHFP

Véronique Bonnet, [v.bonnet@agence-cid.fr](mailto:v.bonnet@agence-cid.fr), Tél. : 06 08 62 33 59

Chloé Lemahieu, [c.lemahieu@agence-cid.fr](mailto:c.lemahieu@agence-cid.fr), Tél. 06 89 57 84 63